



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1509

Attribution de subventions de fonctionnement à des structures de création et de diffusion artistique des 6e et 9e arrondissements pour leurs projets culturels, pour un montant global de 20 000 euros – Participation financière du Grand Casino de Lyon -Groupe Partouche- à la politique culturelle de la Ville de Lyon - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1509 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DES STRUCTURES DE CREATION ET DE DIFFUSION ARTISTIQUE DES 6E ET 9E ARRONDISSEMENTS POUR LEURS PROJETS CULTURELS, POUR UN MONTANT GLOBAL DE 20 000 EUROS – PARTICIPATION FINANCIERE DU GRAND CASINO DE LYON -GROUPE PARTOUCHE- A LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE LYON - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est sollicitée chaque année par de nombreuses associations culturelles, toutes disciplines confondues, pour le financement de leurs activités.

Je vous présente aujourd'hui des structures de création et de diffusion artistique que je vous propose de financer grâce à la participation du Grand Casino de Lyon - Le Pharaon.

Je vous rappelle que le Grand Casino de Lyon a décidé de soutenir le développement de la politique culturelle de la Ville de Lyon, plus particulièrement dans le domaine de la musique.

Dans ce cadre, lors du Conseil municipal du 1^{er} juin 2015, vous avez accepté une participation du Grand Casino à la politique culturelle de la Ville de Lyon. Sur les 200 000 € attribués à la Ville de Lyon par le Grand Casino, une somme de 150 000 € a été distribuée à différentes associations musicales lors de ce même Conseil municipal.

Il vous est proposé, dans le cadre de la présente délibération, de répartir sur les 50 000 € restants, 20 000 € à des associations situées dans les 6^e et 9^e arrondissements.

Le choix des structures culturelles répond aux objectifs que la Ville de Lyon s'est fixés dans le domaine de la création et de la diffusion artistique, et les projets retenus prennent en compte l'intérêt communal en mettant à disposition du plus grand nombre de Lyonnais des manifestations artistiques de qualité et en contribuant au rayonnement culturel de la Ville de Lyon.

- **10 000 €** sont alloués aux associations dont le siège est situé dans le 6^e arrondissement :

- **Allegretto** est une école de musique, créée en octobre 1986. Elle accueille les enfants, les adolescents de 3 à 23 ans et les adultes. Elle comptait la saison dernière 203 élèves.

Cette école de musique associative est hébergée par l'école Jean Racine et par la mairie du 6^e arrondissement où elle dispose de salles administratives et de répétitions.

L'école propose de l'éveil musical pour les 3 à 6 ans, de la formation musicale pour les 6 à 18 ans, de l'enseignement instrumental à partir de 6 ans, de l'approfondissement (à partir de 13 ans) avec instrument seul, une chorale (dès 6 ans) et de la musique d'ensemble (dès la 3^e année d'instrument).

Allegretto est intervenue pendant le Festival International de la Rose au Parc de la Tête d'Or, avec l'ensemble de flûtes traversières pour des grands airs de musique classique suivi d'un atelier de musiques actuelles de l'école avec un répertoire contemporain.

L'école propose un atelier de musique électronique sous forme de stage qui permettra de découvrir les outils basiques de production en musique et leur application. Le groupe ainsi constitué reproduira ou s'inspirera d'un morceau existant.

Une subvention de 6 000 € a déjà été votée au Conseil municipal de juin dernier.

Subvention proposée : 1 000 €.

- **ASAC** est une association fondée en 2001, par Gabriel Nucci, en collaboration avec la mairie du 6^e. Elle organise des événements culturels au service de la collectivité, plus particulièrement pour cet arrondissement de Lyon.

Depuis 2001, diverses manifestations ont été pérennisées : les joutes littéraires, la journée des peintres au Parc de la Tête d'Or et l'exposition de leurs tableaux à la mairie du 6^e, l'exposition des peintres et sculpteurs du 6^e et le Printemps des poètes qui est une manifestation nationale.

Elle organise cette année, le 14^e concours de nouvelles et poésies dans le cadre général des joutes littéraires de Lyon. Plusieurs catégories sont ouvertes : les nouvelles, la poésie (sections classique et vers libres).

Subvention proposée : 1 000 €.

- **Compagnie Grain d'Or** : depuis son départ du Théâtre Tête d'Or en 2007, Jacqueline Bœuf, metteur en scène et comédienne, se consacre à l'Association Théâtrale Tête d'Or, dont elle est également à l'origine et qui propose, depuis plus de 25 ans, des spectacles en direction des enfants. Devenue aujourd'hui la Compagnie Grain d'Or, cette association conserve une programmation tournée essentiellement vers le jeune public, qui s'adresse aux écoles primaires et aux collèges.

Pour chaque spectacle, un document pédagogique est mis à la disposition des enseignants, qu'ils peuvent utiliser comme support d'échange et de travail préparatoire avec leurs élèves. Les établissements scolaires

souhaitant faire un travail plus approfondi sur le spectacle peuvent demander l'intervention de comédiens au sein de leur établissement.

Elle présentera, à la mairie du 6^e, le spectacle « aujourd'hui comme hier » qui évoque les relations hommes/femmes.

Subvention proposée : 2 500 €.

- **Projet Russe** a été créée en 2013 par un groupe d'amis. La première action de cette association a été la création d'un ciné-club dans le but de faire découvrir le cinéma russe qui est peu connu du public français.

Projet Russe se propose de créer un nouvel espace d'échange culturel entre la communauté russophone et les habitants de Lyon. Elle axe ses efforts autour de l'organisation d'événements culturels à Lyon : ciné-club, vernissages, expositions, concerts, ateliers de langue russe, sorties...

Aujourd'hui, l'Association développe un véritable lieu d'échange culturel multidisciplinaires (arts plastiques, la littérature, la musique, le théâtre, la gastronomie, la danse...).

L'Association organisera pour la première fois à Lyon la « semaine de la Culture Russe à Lyon ». Cet événement, qui se déroulera du 1^{er} au 11 octobre 2015, permettra de découvrir la culture, l'artisanat, la musique, la peinture, le cinéma et le théâtre russe à travers des expositions, des rencontres, des dédicaces, des ateliers artistiques, des concerts et des spectacles. Les manifestations se dérouleront dans divers lieux dont la librairie Decitre, la Mairie du 6^e, le Théâtre Odéon ou le Cinéma Bellecombe. Le cœur de ce projet est le rapprochement des cultures russes et françaises.

Subvention proposée : 2 500 €.

- **RYMEA** est une école de musique créée en 1987, située au cœur du 6^e arrondissement de Lyon. Elle propose des cours d'initiation musicale, de solfège et d'instrument pour enfants à partir de 3 ans et aux adultes.

L'école dispense la méthode d'éducation musicale d'Edgar Willems qui permet un apprentissage progressif et ordonné.

Elle participe régulièrement à des projets avec ses partenaires régionaux (collectif des écoles de musique de Lyon) et collabore ponctuellement avec des ensembles professionnels tel que le Chœur britten.

Rymea est intervenue dans le cadre de la fête de la musique pour une opération intitulée « Papilles et Tympan », programme musical associant musique et gastronomie en partenariat avec le restaurant l'Acte1. Les habitants du quartier ont pu assister à des représentations musicales dans la cour de l'école Ozanam et dans la salle paroissiale de l'église St Pothin. Des séances découvertes gratuite d'initiation musicale ont été proposées.

Une subvention de 1 000 € a déjà été votée au Conseil municipal de juin dernier.

Subvention proposée : 3 000 €.

• **10 000 €** sont répartis entre les associations suivantes du 9^e arrondissement :

Le Centre de la Voix Rhône-Alpes, créé en 1999, est une structure de formation et de diffusion du chant qui s'adresse à un large public, amateur ou professionnel, soliste ou choriste. Isabelle Eschenbrenner, chanteuse lyrique de renom et directrice de la structure, est l'instigatrice du Centre de la Voix Rhône-Alpes.

L'Association a la volonté de faire de ce centre un lieu d'échange et de convivialité où amateurs et professionnels se rencontrent et partagent, autour de la passion du chant.

L'Association organise régulièrement dans ses locaux des classes de maîtres, destinées aux pré-professionnels et professionnels, chanteur, professeurs de chants. Ces stages sont animés par des personnalités de renommée internationale et abordent des problématiques particulières (technique, langue, rôle, style, œuvres...).

Le centre de la Voix intervient dans les collèges Jean de Verrazane et Schoelcher (la Duchère). Ainsi, le Chœur d'Ados des collèges a participé aux « Rencontres Musicales Du Centre De La Voix Rhône-Alpes », qui ont également accueilli le Quatuor Rosenmüller et l'Ensemble Vocal Orphélia de Chaponost. Ce concert a été donné en l'église St Pierre de Vaise.

Le Centre de la Voix a donné en mai, à l'Auditorium de Lyon, un concert avec le Collectif des écoles de Musique de Lyon.

Pour mémoire, une subvention de 3 700 € avait été allouée en 2014 et une subvention de 2 500 € a été votée au Conseil municipal de juin dernier.

Subvention proposée : 1 500 €.

- **Ecole de Musique de St Rambert**, créée en 1989, est une école de musique de quartier qui offre un enseignement de proximité. Elle permet la pratique musicale individuelle et collective, à destination des débutants ou non et quelque soit le choix de style musical (classique, rock, chanson, jazz, musiques traditionnelles du monde, percussions brésiliennes...). Elle permet aux enfants d'accéder à un enseignement musical et propose une alternative entre le conservatoire et les cours privés.

L'Association intervient aussi en milieu scolaire. Ainsi, «Orchestre à l'école» OAE, créé en 2008, est un partenariat pédagogique, école de musique/école primaire Alphonse Daudet du 9^e arrondissement de Lyon. Depuis octobre 2010, il est également en partenariat avec le CRR de Lyon. Il s'adresse à une classe entière d'enfants de 8-9 ans (CE2) deux heures par

semaine et se poursuit avec ces mêmes enfants en CM1. L'Orchestre à l'école participe à la construction de l'enfant en alliant plaisir et rigueur.

L'EMSR est également intervenue à la bibliothèque de St Rambert dans le cadre d'une « nuit à la bibliothèque » avec des lectures et musique et à l'école élémentaire Frédéric Mistral à Lyon 9^e, où les élèves de l'école de musique ont eu le plaisir de jouer pour les enfants.

Pour mémoire, une subvention de 4 500 € avait été allouée en 2014 et une subvention de 3 000 € a été votée au Conseil municipal de juin dernier.

Subvention proposée : 1 500 €.

- L'Ecole de Musique de Vaise/Ensemble Orchestral Lyon 9^e.

L'Association est composée de deux parties : l'école de musique (101 élèves), partie scolaire de l'association, permet à tous et à tout âge d'apprendre la musique de façon conviviale dans des disciplines riches et variées et l'ensemble orchestral (30 musiciens), permet à toutes et à tous de se retrouver pour jouer ensemble des morceaux de style divers.

Présente depuis 1974 dans le 9^e arrondissement, l'école offre la possibilité à tous ses habitants de pratiquer la musique dans le quartier. L'enseignement musical est de qualité et dispensé par des professeurs tous diplômés de conservatoires.

L'Association est de plus en plus sollicitée sur le quartier pour animer divers événements. Ainsi, l'orchestre a été retenu pour participer à un concert caritatif en faveur de l'Association Kanz qui soutient l'éducation de jeunes enfants dans les zones rurales de Tunisie. Elle est aussi présente au « Vaisetival », braderie des commerçants de Vaise et au collège Jean Verrazane, où deux professeurs interviendront.

Pour mémoire, une subvention de 3 200 € avait été allouée en 2014 et une subvention de 2 200 € a été votée au Conseil municipal de juin dernier.

Subvention proposée : 1 000 €.

- L'Ecole Lyonnaise des Cuivres créée en 2010 par des musiciens formés au CNSMD, permet à une centaine d'enfants et adultes de découvrir la musique grâce à des ateliers collectifs : éveil musical pour le plus petits, cuivres et percussions à partir de 6 ans et ensembles de cuivres. L'école a connu une forte croissance du nombre de ses élèves (30 en juin 2011 pour arriver à une centaine aujourd'hui).

L'enseignement mis en avant par l'ELC donne une place à chacun : enfants, ado, adultes, débutants et confirmés. Tous pourront découvrir, apprendre et pratiquer. L'ouverture est un élément nécessaire au bon fonctionnement d'un groupe.

Petite nouveauté de la rentrée 2014-2015, un atelier Batucada à destination des enfants (à partir de 10 ans), adolescents et adultes.

Des concerts sont régulièrement donnés. On a pu entendre les élèves lors du concert d'hiver organisé à l'espace Jean Couty et pendant le concert d'été au parc Popy. L'école a aussi participé à la 3^e édition du « festival en fanfare », à l'invitation de la Fanfare des Pavés, en mai place Mazagran.

Pour mémoire, une subvention de 3 000 € avait été allouée en 2014 et une subvention de 3 000 € a été votée au Conseil municipal de juin dernier.

Subvention proposée : 1 500 €.

- **La Maison des Jeunes et de la Culture de la Duchère** est fortement engagée dans des actions mobilisant la population, les jeunes en particulier afin de participer au développement social et culturel de la cité, pour un mieux-être collectif et une solidarité plus active.

La MJC Duchère propose un large choix d'activités sportives, culturelles ou de loisirs dès 4 ans. Elle porte de nombreux projets (le Café des Possibles, le Festival D'art et D'air et les nombreux temps forts de la Maison), accompagne les projets de ses adhérents et participe activement à la vie du quartier et des environs. La MJC Duchère est avant tout un lieu de partage.

Le festival « D'art et D'air » est un festival jeune public porté par une quinzaine d'associations et structures de la Duchère et des environs, coordonnées par la MJC Duchère. Pluridisciplinaire et gratuit, il propose pour la 5^e année consécutive un large choix de spectacles de danse, de cirque, des concerts, des déambulations, et de nombreuses animations aux familles de l'agglomération. Il s'est déroulé les 5, 6 et 7 juin au parc du Vallon.

Le Café des Possibles est un comité de pilotage composé d'habitants qui choisissent les thèmes et les supports artistiques sur lesquels ils souhaitent réfléchir et débattre. Plusieurs thématiques ont été abordées par les Café des Possibles ces deux dernières années, parmi lesquelles on peut citer : « sortir de la délinquance » avec pour support « Irrécupérables ? », le documentaire de Yazid Kherfi suivi d'un débat organisé avec Yazid Kherfi dans le cadre de la semaine de la non violence, « comprendre et réduire les préjugés et les inégalités hommes – femmes » avec la pièce de la compagnie le Lien Théâtre « Ascenseur pour l'égalité » ou « créer, résister, exister au féminin » avec la présentation de la pièce « Bulles d'Elles » de la Compagnie Conciliabules.

Pour mémoire, une subvention de 1 000 € avait été allouée en 2014.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention proposée : 1 000 €.

- **La Maison des Jeunes et de la Culture de Saint Rambert** assure une animation culturelle de proximité et encourage les expressions et les

pratiques culturelles pour tous. Elle partage ses locaux avec le Centre Social, offrant ainsi au quartier un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité.

Le projet associatif de la MJC, pour les années 2013 à 2016, tient compte à la fois du bilan de son projet associatif 2009-2012 et du nouveau contexte de son installation au Pôle 9. Il fixe les valeurs de citoyenneté, de tolérance et lutte contre les discriminations et de solidarité à partir desquelles seront conduites les actions à venir. Dans ce cadre, trois grands axes de développement ont été définis, les activités, les actions auprès des jeunes et l'ouverture à de nouveaux publics. L'accent est également mis sur les axes transversaux à développer, la communication et le développement durable.

On retrouve, cette année encore, la 16^e édition des Dimanches de l'Île Barbe mais la MJC propose aussi des sorties culturelles, des concerts et des séances de cinéma.

Pour mémoire, une subvention de 1 000 € avait été allouée en 2014.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention proposée : 1 000 €.

- **St'Art Up – L'Attrape Couleurs** créée en 2000, l'Attrape-couleurs est un espace d'exposition d'art contemporain associatif fondé en 2000.

Installé dans l'ancienne mairie de St Rambert, l'Attrape-couleurs a pour mission principale de favoriser l'émergence de jeunes artistes, ainsi que l'expérimentation et la recherche autour de l'art. L'Attrape-couleurs programme cinq expositions par an, met à disposition une résidence aux artistes sélectionnés et propose des événements tels que conférences, lectures ou performances accompagnant la programmation. Il offre aussi des cartes blanches à des collectifs d'artistes ainsi qu'à d'autres centres d'art, afin de croiser les expériences et de développer des réseaux de structures similaires aussi bien à l'international que dans la région Rhône-Alpes.

Le centre d'art conduit de nombreux partenariats locaux, nationaux et internationaux en participant par exemple à la Biennale d'Art Contemporain (Résonance...), aux « extras » des Nuits Sonores, ou encore à la promotion d'artistes issus de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux Arts de Lyon.

Le lieu a notamment reçu une exposition du Grame ou des œuvres de l'artiste Clémentine May.

L'Attrape-Couleurs propose également dans ses locaux, des ateliers de pratiques artistiques, réguliers ou faisant suite à une visite d'exposition, à destination des publics scolaires ou adultes, accueillis soit en groupe ou sur réservation individuelle.

Pour mémoire, une subvention de 1 000 € avait été allouée en 2014 et une subvention de 10 000 € a été votée au Conseil municipal de juin dernier.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention proposée : 1 000 €.

- **Ciné Duchère**, association née en 1993, est un cinéma de proximité située dans l'église de Balmont. Dès son ouverture, un travail auprès du public scolaire fut proposé. Ciné Duchère participe aux trois dispositifs scolaires nationaux que sont « *Ecole au Cinéma* », « *Collège et Cinéma* » et « *Lycéens au Cinéma* ».

Ciné Duchère a dépassé les 22 000 spectateurs en 2013 et compte plus de 100 adhérents aujourd'hui, dont 20 bénévoles actifs qui participent à la vie quotidienne du cinéma.

Des événements particuliers et des soirées spéciales ponctuent la programmation. Ainsi, Ciné Duchère a accueilli en mars un festival du documentaire, avec en ouverture la fiction sociale « *Discount* » qui évoque le gaspillage indécent de notre société et s'amuse à imaginer une solution.

L'évènement « Ciné-Collection » propose chaque mois de voyager à travers l'histoire du cinéma pour voir ou revoir sur grand écran les œuvres d'auteurs.

« J'M le cinéma » est un projet de médiation, mis en place en partenariat avec la Région Rhône-Alpes et le GRAC, en direction des jeunes 15-25 ans porteurs de carte M'ra. Il permet aux jeunes qui aiment le cinéma de partager leurs coups de cœur et de s'approprier le lieu de la salle de cinéma, en proposant à un groupe de jeunes du quartier de la Duchère et alentours de participer à la programmation, à l'organisation et à la communication de soirées spécifiques et festives.

L'opération « Passeurs d'images » favorise l'accès aux pratiques cinématographiques et à l'éducation à l'image aux publics éloignés des pratiques culturelles. Cette opération poursuit un double objectif : culturel, par un soutien et un encouragement à la découverte du 7^e art, ludique et convivial par des projections gratuites de cinéma en plein.

Pour mémoire, une subvention de 1 500 € avait été allouée en 2014.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

Subvention proposée : 1 500 €.

Vu lesdites conventions d'application ;

Vu l'avis du Conseil des 6^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1- Les subventions de fonctionnement suivantes, pour un montant global de 20 000 €, sont allouées aux associations ci-dessous :

6^e arrondissement	
- Allegretto	1 000 €
- ASAC	1 000 €
- Cie Grain d'Or	2 500 €
- Projet Russe	2 500 €
- RYMEA	3 000 €
Total	10 000 €
9^e arrondissement	
- Centre de la Voix	1 500 €
- Ecole de musique de St Rambert	1 500 €
- Ecole de musique de Vaise - EOL	1 000 €
- Ecole Lyonnaise des Cuivres	1 500 €
- MJC la Duchère	1 000 €
- MJC Saint Rambert	1 000 €
- Start Up (Attrape couleurs)	1 000 €
- Ciné Duchère	1 500 €
Total	10 000 €

2- Les conventions d'application financière susvisées, établies entre la Ville de Lyon, la MJC Duchère, la MJC St Rambert, l'Association St'Art Up et Ciné Duchère sont approuvées.

3- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4- La dépense correspondante sera prélevée pour un montant de 20 000 €, sur les crédits inscrits au budget 2015, programme SOUTIENAC, opération CASINOAC, ligne de crédit 47466, nature 6574, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)
 Pour extrait conforme,
 Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN